

LE COURRIER CATALAN

GAZETTE D'INFORMATION BI-MENSUELLE

Rédaction et Administration : 71, Rue de Rennes, Paris (VI^e)

Abonnement Annuel : France : 35 fr. — Etranger : 50 fr.

3^e ANNÉE | N^o 53 |

16 JUILLET 1926

NOUVELLES DE LA QUINZAINE

L'AFFAIRE DE GARRAF. — Le conseil suprême de la guerre et de la marine d'Espagne sera appelé ces jours-ci à se prononcer définitivement sur les inculpés dans la fameuse affaire de Garraf. Les accusés ont pris pour défenseurs des avocats du barreau de Madrid ; entre autres, MM. Daniel Riu, Joaquim Salvatella et Ossorio y Gallardo.

UN COMLOT CONTRE ALPHONSE XIII. — On a parlé de la découverte d'un nouveau complot, d'origine anarchiste, qui aurait été découvert à Paris pendant le séjour des souverains espagnols. Ce qui est certain, c'est que pour protéger le roi, on a incarcéré de nombreux Espagnols. A ce sujet, le journal l'Œuvre écrit : « Ces jours derniers, tandis que le roi d'Espagne séjournait à Paris, le service des renseignements généraux à la préfecture de police, chargé d'assurer sa sécurité, a procédé à l'arrestation d'un certain nombre de sujets espagnols, notamment dans les quartiers de Belleville et de Charonne. Les personnes arrêtées, parmi lesquelles MM. Orobán, Pellicar, Artagnano, Lallemand, Lasturier, etc., ont été conduites au Quai des Orfèvres pour vérification de leurs papiers d'état civil. Plusieurs dont les passeports n'étaient pas en règle, après avoir été conduites au service anthropométrique, ont fait l'objet d'un arrêté d'expulsion. Nous sommes inquiétés de savoir s'ils ne seraient pas, comme d'aucuns le craignaient, reconduits à la frontière espagnole et livrés à la police du royaume que leurs opinions leur avaient fait quitter. Il nous a été assuré qu'ils seraient conduits à la frontière qu'ils indiqueraient eux-mêmes. »

PROTESTATIONS CONTRE PRIMO DE RIVERA. — Dès que l'on a annoncé le voyage du dictateur espagnol à Paris, à l'occasion de la fête du 14 juillet, les journaux de gauche et les éléments ouvriers de France ont protesté. Le S.R.I. a fait opposer sur les murs de Paris un appel où il est dit : « Après Alphonse XIII, Primo de Rivera, ruisselant du sang des ouvriers espagnols, va venir à Paris. Il assistera, dit-on, à la revue du 14 juillet. C'est un outrage aux travailleurs parisiens ! C'est une provocation ! Le peuple ouvrier de France a eu le tort de laisser passer l'assassin de Ferrer sans protestation, on veut lui imposer maintenant la présence du bourreau de toutes les Espagnes. Au nom des victimes de la dictature militaire ! Au nom des malheureux qui agonisent dans les prisons d'Espagne, où règnent encore les méthodes de Torquemada ! Au nom des accusés du procès de Barcelone, qui vont comparaître devant les juges ! Au nom de tout le peuple espagnol martyrisé, le Secours Rouge proteste ! Il crie aux travailleurs de Paris : levez-vous pour repousser une telle honte ! » A l'Hôtel de Ville, M. Louis Sellier proteste en affirmant au sein de la municipalité : « Je vous affirme que le prolétariat parisien ne tolérera pas la présence à l'Hôtel de Ville du chef des fascistes espagnols ! » L'Œuvre s'écrie : « Primo, qu'il reste chez lui ! » M. Pierre Bertrand, du Quotidien, avertit les « représentants de régimes que l'on espérait abolis » qu'ils ne trouveront, à Paris, « que des sifflets ». Il nous arrive d'autres protestations. Un ancien député français nous écrit : « Si vous faites une protestation — je l'espère ! — je vous autorise à y mettre mon nom, avec ma qualité d'ancien député. » Il va sans dire que nous écoutons émus toutes ces voix répercutées à la protestation continuelle que nous élevons ici contre ce régime dictatorial qui meurtrit l'Espagne et opprime la Catalogne.

L'AFFAIRE MAROCAINE. — L'objet essentiel du voyage de Primo à Paris — il ne peut pas y en avoir d'autre — est l'affaire marocaine. Les pourparlers franco-espagnols traînent en longueur et sont plus difficiles que l'on ne croirait. A chaque moment, les journaux nous donnent des aperçus ou des nouvelles très différents, pour ne pas dire opposés. C'est que lorsque la France a pu vaincre les Marocains, l'Espagne en est toujours là où elle en était avant la dernière campagne. Car Abd el Krim vaincu ou rendu, le Riff est toujours agité, toujours hostile aux Espagnols. Le roghi a déjà un successeur, Moulay Ahmed El Beggar, qui se fit proclamer sultan des Djeballas. Nos prévisions, donc, se sont entièrement accomplies.

UN PARLEMENT ECONOMIQUE. — Primo de Rivera ne se repose pas. Il a présidé une assemblée de l'Union patriotique, qui s'est réunie à Madrid. Cette assemblée a étudié la réforme de la Constitution, et principalement ce qui se réfère à l'assemblée qui se substituera aux anciennes Cortès du royaume. On penserait à réunir, le 13 septembre, une assemblée des membres représentant les organisations économiques, corpo-

SUR UN MANIFESTE

La doctrine que nous défendons ici depuis deux années vient de subir un coup assez rude du fait du gouvernement français et du garde des Sceaux, M. Pierre Laval, en particulier. Notre doctrine, en effet, quelle est-elle, sinon celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Droit nouveau, je le veux bien, mais dont l'invention ne nous est pas due, et que les derniers traités de paix affranchissant Pologne, Bohême et vingt autres nationalités d'Europe, paraissent avoir consacré. La Société des Nations tout entière est établie pour la défense de ce droit-là. Mais du fait au droit, il y a tout le chemin qui sépare la réalité du rêve.

On regrette sincèrement, toutefois, que le gouvernement français ait pu paraître un instant hostile à l'idée même du droit. Or, tel est le fait : un mouvement autonomiste, d'influence germanique, s'est dessiné en Alsace-Lorraine. Un manifeste couvert de signatures a légitimé des sanctions sévères. Il s'agit, paraît-il, d'étouffer dans leur œuf les velléités séparatistes des Alsaciens-Lorrains.

Mais serrons les faits. D'abord, un Alsacien-Lorrain, l'Alsace-Lorraine, voilà des expressions relativement neuves, dont le caractère artificiel ne doit pas être cité. La réalité se compose d'une Alsace et d'une Lorraine. Elle ne confond point ces deux entités différentes. C'est par un besoin spécial qu'on se plaît à les marier : il s'agit de faire croire à la solidarité complète de deux provinces en face de l'ennemi commun : la France. Et ainsi se découvre en même temps le caractère artificiel du mouvement autonomiste d'Alsace et Lorraine. Il est évidemment d'inspiration allemande. Un mysticisme spécial a déterminé des superpatriotes locaux à joindre leurs signatures à celles de patriotes politiques. La manœuvre est dirigée contre la France. Et l'on a raison de juger que le mouvement ne groupe qu'une faible minorité de patriotes locaux.

Soit. Mais les mécontents qui agissent et s'agitent ainsi que les politiques qui les conduisent et les superpatriotes locaux qui les suivent, ne manquent pas d'exploiter, au profit de leur mécontentement et de leur foi, toutes les sottises dont l'administration française a pu se rendre coupable en Lorraine et en Alsace désannexées. La vérité, c'est que bon nombre de fonctionnaires semblent avoir pris à charge de dégoûter leurs administrés de la France. Cela n'est pas particulier à l'Alsace. Cela n'est pas particulier à la Lorraine. Mais cela n'était prévu ni par les Alsaciens, ni par les Lorrains. L'Empire, qui ne leur était pas tendre, les avait habitués à une administration plus intelligente ; je veux dire : plus conforme aux intérêts et caractères du pays. Une grande prospérité en était résultée. L'administration vieillotte, tatillonne, paralytique, du gouvernement français a déçu. Le gouvernement français a-t-il raison de sévir aujourd'hui

contre les effets de cette déception ? — Oui, puisqu'on la veut exploiter contre la France. Non, puisqu'il en porte toute la responsabilité.

Assurément, ces embarras, M. Pierre Laval les éprouva. Une formation socialiste maintient le ministre de la Justice et de l'Alsace-Lorraine dans la bonne tradition des relativités républicaines. Sa répression ne fut pas terrible. Elle fut. Et Primo de Rivera de s'en réjouir : « Voyez-vous, semble-t-il nous dire, je ne suis pas le seul à révoquer des fonctionnaires et des élus, à brimer des citoyens ! Même en France, on y vient ! »

Eh bien, cette satisfaction possible de son moi, nous ne la laisserons pas au tyran espagnol. En récoltant aujourd'hui des inimitiés intéressées, le gouvernement français récolte en Alsace et en Lorraine ce qu'il y a inconsidérément semé. J'ai été le premier, j'ai été longtemps le seul à dire, dans les journaux de France, lorsqu'on voulait bien me le permettre, et dès 1917, que si la France recouvrait ses provinces perdues, elle devrait se les réassimiler complètement et, sous peine de ne pas réussir, éviter avec un soin jaloux toute mesure à caractère centralisateur. L'occasion d'expérimenter le régionalisme, disais-je, la voici. En Alsace, en Lorraine et dans les départements libérés, appliquons les méthodes relatives du régionalisme aux étapes successives. Régionalisme ! Ce mot avait un sens, défini par plusieurs ouvrages. On ne l'a pas compris. Et les députés que se donnèrent, en 1919, les provinces retrouvées ou libérées, le comprirent moins que quiconque.

J'entends encore les abbés Wetterlé et Muller affirmer sur des tons différents : « Nous voulons que l'Alsace redevienne complètement française. Appliquez-nous les lois françaises. Vive la France ! » Ces pauvres élus n'y comprenaient rien. Personne n'y a rien compris. On n'a pas tenu compte des suggestions régionalistes. On a appliqué à outrance, sans assimilation, sans méthode. On a fait dans la France, nourricière des libertés humaines, les mêmes erreurs (sur un autre plan) que dans l'Espagne des tyrans vis-à-vis des Catalans. On aboutit à des violences moindres, mais du même ordre : la répression.

Quand un gouvernement s'est trompé, il réprime... et s'obstine. Un gouvernement ne reconnaît jamais ses erreurs. Il les impute à ses victimes et les leur fait payer dix fois. Que réclame la Catalogne ? — Le régionalisme. Elle n'a obtenu que la tyrannie. La voici séparatiste. — Que réclame l'Alsace ? — Le retour à la France avec toutes ses libertés. — On les lui a toutes supprimées. Voici, dans son peuple, le ferment autonomiste. Et je vous dis : le jour où ce mouvement autonomiste serait le fait d'une majorité évidente, nous n'aurions aucun droit de refuser l'autonomie. Aucun... à moins de nous rendre odieux, comme un vulgaire Primo de Rivera.

F. JEAN-DESTHIEUX.

LA TYRANNIE DICTATORIALE

La Catalogne, voilà l'ennemi !

La dictature espagnole n'a d'autre préoccupation que d'assujettir les Catalans. Primo de Rivera, et avec lui tous les Espagnols contraires à l'individualité et aux aspirations autonomistes de la Catalogne, a compris que l'idiome est le plus fort soutien de l'esprit indépendant de ce pays. C'est pour cela que le fait de l'existence de la langue catalane devient de plus en plus pour eux une véritable obsession. Tout effort en faveur de la diffusion, du perfectionnement, de la splendeur du catalan, leur semble un attentat contre la langue espagnole. Malgré les millions et les millions de gens qui parlent l'espagnol, on dirait qu'ils sont jaloux et envieux de l'effort que, depuis bientôt un siècle, a repris cette langue catalane qui n'est parlée que par quatre millions d'hommes. Ils l'avaient condamnée à mort, ils la voyaient avec joie s'affaiblir et dépérir, ils ne peuvent se résigner à l'effacement d'un rêve caressé pendant des siècles. Sa résurrection glorieuse les exaspère. Ils voudraient y mettre des entraves. C'est pour cela que les premiers actes du Directoire militaire se sont dirigés contre elle, interdisant son emploi dans les corporations publiques et dans les ins-

titutions soutenues, par elle, la chassant tout à fait de l'école, au point que le professeur qui s'adresserait en catalan, pour une raison quelconque, à ses élèves, est soumis à des sanctions. C'est ainsi que plusieurs maîtres d'école ont été exilés à l'intérieur de l'Espagne ou condamnés à la perte de leurs charges.

A présent, l'offensive s'intensifie. Un décret royal a été publié, dont voici le préambule :

« Quoique le Directoire militaire dans son Ordonnance Royale du 13 octobre 1925, ait adopté des mesures de rigueur pour éviter que les professeurs des différents centres officiels d'enseignement, ne puissent exposer devant leurs élèves des idées ou doctrines antisociales ou contre l'unité de la patrie ; et quoique, en ce qui concerne les professeurs des écoles privées soutenues par des particuliers et des corporations, on a chargé les institutions de vérifier si on donnait dans ces centres des enseignements contraires à la sûreté de l'Etat ; il y a une forme indirecte de montrer leur désaffection envers l'Espagne, qui sans arriver à ces extrêmes, ne peut être laissée sans action, et c'est de proscrire, aban-

donner ou entraver l'enseignement de l'idiome national, le substituant par la langue native dans les régions qui la conservent. »

« Une telle attitude ne pouvait pas demeurer sans correction, non seulement parce qu'elle est en général accompagnée d'un idéal contraire à l'unité intangible de la patrie, mais encore parce que dans l'ordre culturel, on ne peut pas priver les enfants de ces contrées, pour un caprice de leurs éducateurs, de l'instrument de culture que constitue la connaissance de l'espagnol, langue de millions d'êtres, dont la diffusion et l'importance sont la cause que beaucoup de pays étrangers s'occupent actuellement de son étude. »

Toujours les mêmes arguments et toujours les mêmes inexactitudes. Ce n'est pas exact d'abord que, en Catalogne, les instituteurs laissent de côté l'enseignement de l'espagnol. Ce qu'ils faisaient, — et c'est ce que le gouvernement ne saurait jamais consentir — c'est de donner aussi quelques enseignements de grammaire et d'histoire catalanes. Même dans les écoles et collèges exclusivement catalans, il y a des heures de classe destinées à l'étude de l'espagnol, et cela non certes depuis l'avènement du Directoire, mais depuis la fondation de ces écoles, et tout par imposition de l'Etat, mais spontanément. Tout de même, il ne faut pas se tromper : si les Catalans apprennent l'espagnol, ce n'est pas parce qu'ils le considèrent comme un instrument de culture. Ils savent bien que dans cet aspect, c'est à la langue française qu'ils doivent s'adresser, et c'est ce qu'ils font : tout Catalan moyennement instruit connaît le français. S'ils apprennent l'espagnol, c'est d'un côté parce qu'étant la langue officielle que l'Etat leur impose, ils doivent dans bien des cas s'en servir ; d'un autre côté, parce que sa connaissance leur est utile pour l'expansion commerciale. C'est donc seulement la pétulance espagnole qui peut oser parler du besoin que les Catalans ont de se servir de l'espagnol comme instrument de culture. Leur langue le devient de plus en plus, dans tous les ordres, et s'ils ont besoin d'une langue auxiliaire, ce n'est pas certainement l'espagnol, dont la bibliographie scientifique est aussi restreinte que possible.

Quant aux sanctions dont le récent Décret Royal menace les maîtres d'école, elles vont de la suspension de solde pendant quelques mois jusqu'à l'exil dans une localité où l'on ne parle que la langue espagnole. S'il s'agit des écoles privées, elles pourront être clôturées temporairement ou définitivement.

La haine des militaires espagnols contre les Catalans a été d'ailleurs avouée par Primo de Rivera lui-même, qui tout récemment a déclaré que son coup d'Etat — ce coup d'Etat préparé d'accord avec le roi, on l'a prouvé maintes fois — n'avait d'autre finalité (probablement d'autre finalité avouable, ajoutons-nous) que d'enrayer le séparatisme. Au cours d'une interview qu'il a accordée à un journaliste de la Havane et que le journal de Madrid, *Informaciones*, a reproduite, le général Primo de Rivera a déclaré :

« Profitant de la faiblesse des gouvernements, des mécontents s'étaient rendus les maîtres de la politique catalane et travaillaient à ruiner l'unité politique de l'Espagne. »

« J'ai vu comment on portait atteinte au glorieux drapeau espagnol. Je peux vous assurer que ce mouvement politique anti-espagnol fut l'une des causes de ma décision à n'attendre plus longtemps. Il fallait s'élever avec la force, contre la faiblesse des gouvernements démocratiques. »

« L'anti-patriotisme (sic) des séparatistes catalans les poussait même à défendre à leurs enfants de parler la langue espagnole, que tant d'étrangers veulent apprendre. »

« La situation devenait intolérable. Il fallait que quelqu'un se décidât, et, puisque les autres ne bougeaient pas, je pris ma décision. »

En parlant du régionalisme, Primo déclara au journaliste cubain :

« Je crois que le régionalisme est dangereux pour l'Espagne, ainsi que pour tous les Etats formés par des anciennes nationalités. Le régionalisme est le résidu de ces nationalités et c'est pour cela qu'il est dangereux. »

Fidèle, donc, à sa raison d'être, le Directoire a porté une nouvelle atteinte aux droits des Catalans. La langue étant le signe caractéristique de leur nationalité, c'est à la langue catalane qu'il en veut surtout. La devise du Directoire n'est nullement le relèvement de l'Espagne, l'épuration des mœurs politiques et tout ce qui constituait la plate-forme du fameux manifeste de Primo en donnant son coup d'Etat. La devise du Directoire est simplement : *La Catalogne, voilà l'ennemi !*

VERS LA DÉCONFITURE

Le complot de Madrid

Les journaux espagnols n'ont rapporté, du tout récent complot contre le Directoire, que ce que la censure a permis. D'autre part, les notes du dictateur sur ce complot déguisent la vraie importance, l'ampleur et la tendance du mouvement ; celui-ci n'a été nullement communiste, comme il a été dit par Primo de Rivera dans le dessein de tromper l'opinion internationale. Le but poursuivi par les conspirateurs était le rétablissement des libertés constitutionnelles. Les chefs du mouvement étaient, paraît-il, deux généraux